

# TEMPS FORTS ET RESULTATS

## DE L'ATELIER REGIONAL

*« Nouvelles technologies,  
Nouveau journalisme,  
Renforcement de la gouvernance »*

**Dakar (Sénégal), Hôtel Faidherbe  
Du 13 au 15 décembre 2007**

<http://blogs.haayo.org/dakar2007/>



# SOMMAIRE

---

<b>I. Présentation de l'atelier .....</b>	<b>p2</b>
<b>II. Le journalisme à l'ère de la société de l'information .....</b>	<b>p4</b>
2.1. Impacts des outils numériques et des outils de type web 2.0 sur le journalisme .....	p4
2.2. Journalismes citoyen : contenu, enjeux, conséquences pour les journalistes .....	p6
<i>Focus 1 : La cyber-dissidence .....</i>	<i>p7</i>
2.3. La couverture de l'actualité portant sur les TIC en Afrique de l'Ouest .....	p7
<i>Focus 2 : Mini-atelier sur la société civile africaine et les nouveaux moyens de communication interactive .....</i>	<i>p8</i>
<b>III. Usages des blogs en Afrique de l'Ouest.....</b>	<b>p9</b>
3.1. Bloguer en Afrique de l'Ouest : enjeux, acteurs, contenus, problèmes.....	p9
<i>Focus 3 : De l'utilité des flux RSS et des sites agrégateurs.....</i>	<i>p11</i>
3.2. « Je blogue, donc je suis » : présentation d'expériences de journalistes.....	p12
3.3. Blogs, développement et gouvernance : retour d'expériences sur la conférence Web 2.0 à Rome .....	p14
<b>IV. Questions juridiques.....</b>	<b>p15</b>
4.1. SAT3, Voix sur IP, téléphonie mobile, Internet : enjeux actuels pour les régulateurs en Afrique de l'Ouest.....	p15
<i>Focus 4 : La nécessaire convergence entre médias et télécommunications au niveau des régulations ouest-africaines .....</i>	<i>p17</i>
4.2. Les enjeux juridiques de la production en ligne en Afrique de l'Ouest.....	p18
<b>V. Recommandations de l'atelier.....</b>	<b>p19</b>

## I. Présentation de l'atelier

---

Depuis quelques années, les blogs sont devenus des outils privilégiés de partage, d'échanges et de connexion entre les gens au sein même de l'Afrique de l'Ouest. Certains disent qu'ils pourraient même compléter le journalisme traditionnel, en permettant aux journalistes (de la presse écrite et audiovisuelle) et à d'autres acteurs du changement social de réaliser des productions qui ne seraient sinon jamais diffusées. Les blogs font partie des nouvelles technologies de l'information et de la communication qui changent la donne dans les usages et politiques des médias.

C'est pourquoi l'Institut Panos Afrique de l'Ouest (IPAo), à travers son programme "Usages et Politiques du Numérique" (Programme TIC), a organisé du 13 au 15 décembre 2007 à Dakar, Sénégal, un atelier intitulé « **3<sup>ème</sup> Atelier Régional sur les Médias et les enjeux des TIC en Afrique de l'Ouest : Nouvelles technologies, nouveau journalisme, renforcement de la gouvernance** ». Cette rencontre était préparée dans le cadre du Projet de Portail Ouest-Africain (Haayo) financé par OSIWA et d'autres projets de l'IPAo financés par Freevoice. Elle a bénéficié de l'appui technique des organisations *Penplusbytes* et *Sénélogic*.

Durant trois jours, plus de soixante professionnels des médias (radios, télévision et presse écrite) et représentants d'organisations intervenant dans le secteur des TIC (Technologies de l'Information et de la Communication) issus notamment d'Afrique de l'Ouest et d'Afrique Centrale se sont retrouvés, pour évaluer l'usage des blogs par les médias et les citoyens en Afrique de l'Ouest. C'était aussi l'occasion de débattre autour des blogs et du "journalisme citoyen". Venus de pays aussi bien anglophones que francophones, les participants – dont une quarantaine de journalistes de la presse écrite et de la radio – ont eu à partager leurs expériences et espérances, tout au long des exposés et des débats, des échanges théoriques et pratiques.

En dehors des communications et des discussions, des sessions pratiques ont permis d'apprendre aux participants ou de renforcer leurs connaissances sur les usages avancés des blogs.



Participants lors d'une session de libre accès à Internet

Un blog a d'ailleurs été spécialement créé par l'IPAo <http://blogs.haayo.org/dakar2007/> dans le cadre de l'atelier. Une équipe modulable de rédacteurs sur le blog de l'atelier a été constituée au début de l'atelier. Elle a permis de produire et partager des contenus sur son déroulement et ses résultats, en mettant à disposition des comptes-rendus écrits et audio (interviews des participants) des sessions.

Cela a permis d'informer les participants n'ayant pas pu faire le déplacement et de valoriser quelques-uns de ses résultats.



Page d'accueil du blog

Cet atelier sur les usages du Web 2.0 pour les médias et la société civile en Afrique de l'Ouest et au-delà a donné lieu à des recommandations adressées à la fois aux journalistes, aux organisations non gouvernementales d'appui aux médias, aux organismes internationaux, à la société civile ainsi qu'aux décideurs publics et politiques et aux autres acteurs.

Cette action permet à l'IPAO de poursuivre son appui au renforcement de capacités des journalistes et des acteurs du changement social sur les TIC en Afrique de l'Ouest, tout en ouvrant le débat sur les enjeux majeurs du secteur de la communication. Des recommandations en direction des acteurs des médias et de la société civile en général ainsi que des décideurs publics ont été adoptées à l'issue de cette rencontre.

Les différentes problématiques détaillées dans les pages suivantes ont été au cœur de ce séminaire-atelier qui constitue le troisième du genre que l'Institut Panos Afrique de l'Ouest organise au niveau régional, depuis le lancement de son programme TIC.

## II. Le journalisme à l'ère de la société de l'information

Le métier de journaliste, et, en général, de la production - diffusion de l'information subit de profondes mutations avec le développement continu des technologies numériques de la communication. Depuis l'apparition de web au début des années 90, les frontières de l'information se sont élargies à l'échelle mondiale de façon plus radicale et instantanée. L'information diffusée en ligne par les médias locaux devient immédiatement accessible à l'autre bout du monde. Progressivement, les technologies de production de l'information en ligne se sont démocratisées, tout en se professionnalisant, au point que le journaliste individuel, ou le citoyen en général, devient producteur de l'information en ligne, au même titre parfois que les institutions professionnelles du secteur. Le journalisme classique se transforme, se renforce. Les frontières entre les différents medias s'estompent.

### 2.1. Impact du développement des outils numériques de communication et des applications de type Web 2.0 sur le journalisme classique

Quelles conséquences des nouvelles technologies pour le journalisme, le journaliste, les organes de presse ? Comment prendre en compte l'émergence du citoyen journaliste ? Comment les journalistes doivent-ils s'adapter ?

Pour débattre de ces questions, les organisateurs avaient fait appel à un journaliste-juriste et journaliste citoyen engagé. Il s'agit de **Macha NDESANJO**, namibien, éditeur à "Global Voices" une ONG américaine. Il a tout d'abord rappelé les principes les plus simples qui font du journalisme un métier en perpétuel mouvement. En effet, les débats sur des sujets d'actualité ne sont plus l'apanage des journalistes dits « classiques », puisque de nouveaux hommes des médias naissent : les blogueurs. Ceux-ci discutent largement et librement des affaires courantes, et donnent dans la célérité de l'information. L'une des illustrations les plus notoires de cette rapidité informationnelle a été la diffusion par Sms et le débat suscité par blogs interposés du décès d'un célèbre député. L'information relayée le lendemain par les médias traditionnels était quelque peu dépassée, puisque la population en avait déjà connaissance. M. Ndesanjo souligne par exemple en avoir été informé par un ami résidant en Grande-Bretagne, bien avant d'en avoir la confirmation par la presse locale. Une anecdote qui démontre combien le développement technologique induit de nouvelles réalités mettant au défi la survie du journalisme classique.

Autre particularité, la qualité d'investigation des journalistes est améliorée par le "blogging". En réalité, un journaliste qui change de desk (rubrique), de poste ou de fonction, ou qui meurt, part avec les informations déjà recueillies, coupant court à un suivi d'investigation. Mais, de nos jours, avec les Wikis et les blogs, les informations peuvent être archivées et servir de point de départ à un autre journaliste, pour continuer l'œuvre entamée. Les medias traditionnels aussi pratiquent l'archivage au jour le jour en mettant en ligne leurs publications ou programmes. La consultation, presque en direct pour la presse écrite, et en différé pour l'audiovisuel, évite au public d'être bloqué par les délais générés par l'impression et ses inconvénients.

Macha Ndesanjo a mis un accent particulier sur les atouts de l'ère de la Société de l'Information, dans l'exercice du journalisme, même si l'accès des journalistes africains à l'outil informatique et à l'Internet, est encore à une étape intermédiaire.

S'approprier cet outil est pour le moment pénible pour bon nombre d'acteurs des médias. C'est justement l'une des difficultés rencontrées dans les écoles de formation au journalisme et soulignées par **Mme Eugénie Rokhaya Aw**, Directrice du Centre d'Etudes des Sciences et Techniques de la Communication (CESTI) basé à Dakar au Sénégal. Elle a présenté son établissement académique, en

signalant d'emblée le fossé entre la Société de l'Information en construction et la réalité de son école en restructuration. «*Les écoles de journalisme en Afrique francophone n'ont pas fait la révolution technologique*», résume-t-elle. «*Nous sommes au niveau où il faut que nous montions dans le train*», poursuit-elle. Depuis deux décennies que le CESTI a été créé, il n'a pas été en mesure de dépasser l'analogique pour le numérique, et l'école s'est longtemps limitée aux appareils installés par son fondateur, un bailleur de fonds canadien.

Revoir les matières professionnelles pour faire non plus du simple enseignement théorique, mais de la pratique adaptée aux nouvelles méthodes de communication, c'est le leitmotiv actuel. «*On connaît encore le mandarinat au CESTI... des pans du mur de Berlin ne sont pas encore tombés*», constate Mme AW. Il est aujourd'hui indispensable qu'il y ait un renforcement des capacités des journalistes encore en formation ou déjà formés. C'est dans cette optique que le CESTI a prévu un enseignement multimédia au profit des étudiants, ainsi que l'introduction de cultures nouvelles, avec la présence de spécialistes des TIC.

«*Monter dans le train, réguler et contrôler la vitesse, puis commencer à accélérer*», ainsi peut être définie la logique du travail du CESTI. En outre, il se révèle urgent de mettre en place une plateforme Internet permettant la mise en ligne régulière de la production des étudiants qui seront en échange avec d'autres écoles de journalisme. Parallèlement, il est nécessaire de créer un Intranet, qui va mettre en mouvement le libre-échange entre personnes intervenant au sein de l'établissement académique.

## **2.2. Le journalisme citoyen : contenu, enjeux, conséquences pour les journalistes**

La thématique du journalisme citoyen est la suite logique des débats sur l'adaptation de la pratique journalistique ancrée dans la société de l'information. A travers les blogs créés, des informations sont divulguées par des blogueurs. Les visiteurs de blogs les lisent, et ont la possibilité d'y répondre, pour apprécier les nouvelles données, pour confirmer ou au contraire infirmer les renseignements publiés, pour apporter leur part de vérité, pour partager avec d'autres personnes. Les citoyens lecteurs de blogs discutent donc aussi bien entre eux qu'avec le blogueur, qui parfois joue le jeu en se confondant dans la masse.

Dans ce panel, **Talata MAÏGA**, de la Maison de la Presse au Mali, a attiré l'attention sur des questionnements relatifs aux deux mots "journalisme" et "citoyenneté". Le journaliste n'est-il pas déjà un citoyen par essence ? Le citoyen peut-il devenir du jour au lendemain journaliste ? Quel est l'avenir du journalisme si tout citoyen peut exercer ce métier ? Quel futur pour la citoyenneté lorsque le journaliste a la possibilité de rejeter ce concept ? N'y a-t-il pas confusion entre citoyenneté et civisme ?



Débats lors d'une session théorique

**Abiodun SALAWU**, responsable du département « Medias et communications » à l'Ajayi Crother University au Nigeria, a noté que les blogs s'octroient parfois la mission de présenter à nu les tares constatées çà et là dans la société, et de mettre en relief les qualités qui font avancer l'homme, en prenant comme cas pratique le Nigeria. Le contenu du journalisme citoyen est assez clair : il s'agit d'une plage de discussion pour défendre des idées d'éthique et de moral, et dénoncer la corruption et autres malversations du genre.

Il a décrit le journalisme citoyen comme le mouvement de « démocratisation des technologies multimédia par les citoyens et pour les citoyens », engagé dans le processus séculaire de diffuser de l'information. Le journalisme citoyen serait horizontal par nature car les destinataires de l'information sont désormais actifs. Néanmoins, il a également pointé le manque d'une culture de l'écrit en Afrique de l'Ouest, particulièrement là où les infrastructures TIC ne sont pas accessibles de manière permanente. Cela pourrait, selon lui, entraver le journalisme citoyen dans ces zones. C'est pourquoi l'enseignant a vivement insisté sur la nécessité pour les institutions de formations en journalisme de s'assurer qu'elles sont à la page en matière d'utilisation des TIC pour la profession et d'assurer une formation pratique et éthique en conséquence.

Le Secrétaire général de Oridev au Bénin, **Barnabé AFFOUGNON**, a exposé l'expérience du bulletin électronique d'information "Orit@", qui a contribué à l'information sur le secteur des TIC au Bénin, en particulier entre 2000 et 2003. Les enjeux de ce journalisme citoyen sont importants pour un pays en développement et en émergence tel le Bénin, au même titre que d'autres pays de la sous-région. Le bulletin Orit@ a été l'un des premiers en Afrique de l'Ouest à se consacrer aux TIC pour le développement. Sa production a été suspendue depuis quelques temps. A la faveur de la motivation suscitée par l'atelier, cette production sera reprise, à travers la création d'un blog.

**Macha NDESANJO** de Global Voices est revenu sur les conséquences de ce nouveau concept de "journalisme citoyen" sur l'avalanche de d'informations disponibles sur le net qui ont boosté le partage d'informations entre personnes à travers le monde. Cela a été clairement visible, dit-il, lors d'attentats à la bombe à Londres ou lors de l'effondrement d'un pont aux Etats-Unis. Les premières images de ces événements ont été capturées par des simples citoyens avec leur téléphone portable, cela bien avant que les journalistes n'arrivent sur les lieux. De la Namibie aux Etats-Unis, le constat est le même : le nouveau journalisme fait des émules. C'est pourquoi des chaînes de télévision comme CNN et BBC ont ouverts des possibilités pour incorporer les nouvelles avérées provenant de journalistes citoyens.

Enjoignant les organisations africaines des media pour emprunter également ce sentier, M. Ndesanjo a tout de même rappelé que les journalistes citoyens ne remplaceront pas le journalistes professionnels mais que cette nouvelle pratique invite à la remise en question et qu'elle interpelle aussi une certaine régulation en considération l'exercice de la liberté d'expression et d'opinion.

En effet, si le concept du journalisme a été apprécié par les participants, l'urgence de la mise en place de mesures pour garantir une certaine éthique dans les productions a été soulevée par beaucoup d'entre eux. Les journalistes sont également interpellés par la nécessité du professionnalisme à apporter à leurs productions pour se distinguer du blogueur non journaliste.

## FOCUS 1: LA CYBER-DISSIDENCE

La cyber-dissidence est évoquée lorsqu'un journaliste poste des nouvelles, informations ou commentaires qui impliquent la critique d'un gouvernement ou d'un régime. L'organisation Global Voices (représentée lors de l'atelier par Macha Ndesanjo) est très active sur la question et Reporters sans frontières a mis à disposition sur son site un guide pour les blogueurs et cyber-dissidents.

La cyber-dissidence induit une idée de résistance éthique. Les blogs peuvent ainsi se révéler nécessaires dans certains pays qui sont sous l'étouffoir. Là, les articles postés par les cyber-dissidents deviennent des sources d'information à part entière. Dans ce cas, la liberté d'expression utilisée par certains blogueurs est faite au risque de leur vie et pour l'intérêt général. Cela explique parfois le recours à l'anonymat.

### 2.3. La couverture de l'actualité portant sur les TIC en Afrique de l'Ouest

Dans quelle mesure la production d'information dans les journaux sur les TIC est-elle réalisable ? Peut-on affirmer que la mise en œuvre et le monitoring des politiques sur les TIC par les journaux est une nécessité ? Quelles sont les contraintes des responsables de journaux ? En 2005, l'IPAO avait mené une étude qui montrait que la publication d'articles TIC dans les journaux était marginale. Mais cette situation a évolué, peut-être compte tenu de l'évolution de la pénétration sociale des TIC et sans doute du développement du marché des TIC (téléphonie mobile, Internet, etc.).

Des initiatives alternatives de production d'articles sur les TIC en ligne ont été lancées par l'IPAO. Grâce à l'observatoire CIPACO <http://www.cipaco.org>, les informations (nouvelles, documentation, calendrier des événements, etc.) sur les politiques des TIC en Afrique de l'Ouest et du Centre sont mises en ligne depuis 2005. Il s'agit du principal site dédié aux informations sur ces questions sur cette partie du continent. Le portail Haayo <http://www.haayo.org> (soutenu par la Fondation OSIWA) met, quant à lui, en ligne les meilleures productions des appels à articles lancés sur des thèmes relatifs aux TIC. A travers ce portail numérique, on assure l'éveil et la veille sur les pratiques médiatiques (intégration des nouvelles technologies dans la radio, mise en ligne des médias traditionnels), les institutions publiques (intranet, services publics en ligne, élections et nouvelles technologies), les usages innovants des TIC dans les communautés.



Participation active lors de l'atelier

**Alette SCHOON** de l'Université de Rhodes en Afrique du Sud, a ensuite présenté l'Agence Hana (Highway Africa News Agency) [www.highwayafrica.ru.ac.za](http://www.highwayafrica.ru.ac.za). Créée en 2003, Hana a pris la question de la couverture médiatique à bras le corps puisqu'elle est une agence de presse spécialisée qui possède tout un réseau de consultants sur le continent. Elle offre de manière hebdomadaire un condensé de ses nouvelles sur le développement des TIC en Afrique. Mais Highway Africa s'est surtout fait connaître à travers son projet-phare de conférence annuelle africaine qui contribue à la sensibilisation des journalistes dans leur rôle d'éveilleurs de conscience sur les questions TIC et célèbre les meilleures pratiques.

**Ibrahima Lissa FAYE**, journaliste au groupe de presse sénégalais Sud Quotidien de Dakar, a aussi exposé les tenants et aboutissants de la mise en ligne de son journal. Sud Quotidien offre ses productions en ligne gratuitement et publie un bulletin d'informations quotidien en lien avec les titres du journal. Les problèmes auxquels les journalistes TIC de Sud Quotidien font face tournent essentiellement autour de la difficulté de faire passer un grand nombre d'articles portant sur les TIC dans les rédactions. La rentabilité de la version électronique du journal n'étant pas forcément évidente, son existence a également ses pourfendeurs récurrents, ce qui la fragilise.

## FOCUS 2: LA SOCIÉTÉ CIVILE AFRICAINE ET LES NOUVEAUX MOYENS DE COMMUNICATION INTERACTIVE

Ce mini-atelier, tenu le dernier jour de la rencontre, a permis aux acteurs de la société civile présents de faire le point sur les enjeux des blogs et du Web 2.0 pour leurs activités et les implications positives qu'elles apportent à la gestion de la société. Des perspectives ont été dégagées afin que la société civile puisse mieux tirer profit des outils numériques de communication pour renforcer ses actions militantes. Les responsables d'ONG présents, intervenant dans le milieu des outils numériques, se sont mis d'accord sur les différents concepts dont la naissance apporte une nouvelle donne dans la communication, utile à la visibilité de toute organisation. Ainsi, chaque représentant a exposé son point de vue sur le journalisme citoyen. De ces discussions est ressortie l'importance de disposer de documents de référence posant les jalons de la citoyenneté sur le Net.

Les acteurs de la société civile  
autour de la table



### **III. Usages des blogs en Afrique de l'Ouest**

---

Les TIC ont donc favorisé une nouvelle forme de pratique : «le journalisme citoyen». La production de l'information n'est plus l'apanage des seuls journalistes professionnels, la diffusion de cette information n'est plus le privilège des medias traditionnels. Des outils complexes de production de contenus multimédias comme WebEditor, GoLive ou Dreamweaver, l'on est passé aux Systèmes de Gestion de Contenus simples tels SPIP, Jomla, et aujourd'hui, on parle de Web 2.0, avec la possibilité offerte à tout individu sachant pianoter sur un ordinateur de créer en quelques minutes un bon site personnel, accessible instantanément à toute la planète connectée. Un nouveau médium a ainsi vu le jour, combinant l'écrit de la presse écrite, l'oral de la radio et les images de la télévision, donnant la plume et la parole à tout citoyen sachant utiliser le numérique. C'est le blog.

#### **3.1. Bloguer en Afrique de l'Ouest : Enjeux, acteurs, contenus, problèmes**

Des enjeux aux problèmes en passant par les acteurs et les contenus, les blogs en Afrique de l'Ouest ont été auscultés. Il s'agissait d'examiner dans quelles mesures il existe de véritables blogs d'information dans la région, et de voir qui les produit quels sont les problèmes rencontrés, etc.

«*Fenêtre sur quelques blogs africains*», c'est l'ouverture proposée par **Judith LENTI**, chargée de suivi de projets TIC à l'IPAO. «*Pour toucher du doigt la réalité et les dernières tendances d'un pays, il suffit de consulter certains blogs et de délaissier –pour un temps seulement - les médias traditionnels*», a dit en substance cette première intervenante du panel, guidant ainsi les participants de l'atelier dans le couloir du blogging en Afrique.

Malgré le caractère quelque peu "confidentiel" des blogs en Afrique francophone subsaharienne, Mlle LENTI a identifié quelques points saillants. Ainsi, la blogosphère africaine permet de distinguer les blogs de type « journal intime » exposé aux vues de tous, des blogs qui diffusent de l'information déjà existante (et permettant donc de renforcer le flux des informations), les blogs invitant à la formation sur des thématiques précises et les blogs qui « dévoilent ce que personne d'autre ne couvre ».

Le premier lot concerne les blogs dans lesquels les blogueurs parlent d'eux-mêmes, de leur vie et de leurs envies. Les blogueurs se racontent. C'est le cas d'un blogueur du Congo Démocratique qui parle de la vie quotidienne à Kinshasa, une manière particulière d'approcher ce pays soumis aux déboires de l'après-conflit et d'apprécier le vécu journalier des Kinois. L'autre originalité de ce blog, c'est la dernière rubrique "*Ils ont parlé de moi*", qui a permis à l'auteur de faire un bilan des écrits relatifs à sa personne et à sa pratique du blog, une sorte de revue de presse.

L'autre fonction du blog, c'est renforcer le flux d'information en rediffusant des nouvelles publiées par la presse locale ou internationale. Diffuser des articles déjà existants et les commenter, pour attirer l'attention sur leur thématique. Cela suscite de l'intérêt chez les visiteurs, leur permettant de rattraper le retard informationnel, leur donnant plus de chances d'accéder à ces informations pour les apprécier à leur tour.

Participer à l'information sur une thématique, pour inciter les visiteurs du blog à débattre du thème évoqué, c'est le but de certains blogs qui mettent des liens vers d'autres blogs semblables, ou vers les "agrégateurs". Certains blogs se donnent même comme mission d'éclairer sur les opportunités qu'offrent ces outils numériques dans la diffusion d'informations sur soi, sur autrui, sur le monde, dans une participation plurielle à la Société de l'Information.

Une autre particularité réside dans les "blogs de combat" ou "blogs engagés" qui cherchent à corriger les faiblesses de la presse locale tout en créant un espace de critique qui n'existe nulle part ailleurs. Ils font partie du lot de blogs où des informations fortes et neuves sont diffusées, parfois à la limite de la diffamation. Ces exemples mettent en exergue autant le courage des auteurs de l'information que le besoin d'éthique et de déontologie à exercer en matière de blogging. Les blogs engagés jouent le rôle d'éveilleurs de conscience, comme contrepoint des blogs qui ne s'engagent pas dans les dénonciations. Des exemples de blogs ivoiriens engagés pour la paix afin de «*briser la glace par la plume*» sont cités, de même que le blog politique sénégalais qui a permis de mettre à nu la sensibilité des messages relatifs aux religieux : «*parler de politique suscite peu de commentaires, parler d'un marabout provoque d'innombrables réactions*». Autre engagement, celui des blogueurs égyptiens. Ils sont en avant-garde des dénonciations de violences policières, et ont par exemple organisé en 2007 un festival en ligne de vidéos sur la torture, en marge du 31<sup>ème</sup> Festival du Film du Caire.

Protéger les blogueurs, et ainsi, préserver la liberté d'expression des "cyber-dissidents", en faisant la promotion d'un « bon usage » des blogs, pour que les informations fausses ou subjectives (opposition-défouloir) ne prennent pas le pas sur celles avérées et objectives, c'est la problématique soulevée par Judith LENTI, rappelant le slogan d'un blog visité : «*la liberté d'expression ne s'use que lorsqu'on n'en use pas assez*». Aux internautes de faire le tri, et d'aiguiser leur sens critique...

Deuxième intervenant, **Kwami AHIABENU II**, de Penplusbytes au Ghana, a exposé son analyse du contenu des blogs de journalistes. Après une revue ambiante des participants blogueurs, l'exposant a mis un point d'honneur à expliquer la prééminence de la possession d'une page Web, pour continuer d'informer au-delà de l'organe dans lequel on exerce. Le blog est l'une des rares occasions permettant d'apprécier, presque en direct, l'information portée par un homme des médias et créant de l'effervescence autour des contenus en ligne. Cette tendance journalistique ne suit pas rigoureusement les exigences et contingences juridiques et déontologiques des médias classiques, ce qui lui donne comme avantage d'être plus compétitive en terme de « scoop » et de célérité d'informations. Car, en ce qui concerne le paysage du Web africain en général, ce ne sont pas tous les organes de presse qui mettent leurs publications en ligne. Certains possèdent des sites Web, mais le coût de ces pages fait une sélection. La gratuité des blogs devait permettre d'avoir tous les organes médiatiques en ligne. Cependant, ce sont plutôt les hommes des médias qui créent leur blog.

Lorsqu'on fait des recherches de blogs de journalistes en Afrique en général, on constate une évolution arithmétique de l'utilisation de ces outils. Et cette nouvelle pluralité de blogs africains, malgré son insignifiance sur la toile – juste 0,04%, est en principe une opportunité pour augmenter les données et informations provenant des Africains eux-mêmes sur l'Afrique. Mais, en Afrique de l'Ouest, le nombre de journalistes blogueurs n'est pas encore conséquent. Pourquoi cette carence de blogs de journalistes ouest-africains? Est-ce dû à la menace que constituerait le blogging pour le métier de journaliste ou à la difficulté d'accès au net? En vérité, l'écriture sur un blog est différente de celle des articles d'un organe classique. Les journalistes blogueurs devraient l'apprendre, pour éviter de faire juste du "copier-coller", sans réadapter leurs articles au contexte du Web. Les billets de blog respectent la concision, caractéristique qu'on ne retrouve pas forcément dans les articles ordinaires. Il est donc question de formation et d'information sur le blogging. Un "guide du journaliste blogueur", un prix de distinction des meilleurs blogs, la création d'un réseau de journalistes-blogueurs, l'intégration de cet aspect dans le cursus de formations des journalistes sont des solutions à expérimenter pour l'adaptation du journalisme et la mise en débat des politiques, régulations, législations et principes éthiques en matière de blogging.

Ce parcours des blogs africains et de leurs originalités a permis d'attirer l'attention sur la prépondérance du "Web 2.0", outil détaillé par **Laye KANTE**, Lead Francophone de Enda Sénégal. «*Vraies et fausses idées sur le Web 2.0 : du contenu et de la technique*». Selon lui, beaucoup de

fonctionnalités du Web 2.0 existaient déjà avant que ce concept ne soit pas créé. Un outil comme SPIP qui offre déjà la possibilité d'échanger les informations publiées entre plusieurs sites par la « syndication » existe depuis plusieurs années. Le Web 2.0 offre beaucoup de possibilités techniques pour l'accès à l'information personnalisée par l'utilisateur. Un utilisateur peut choisir les informations auxquelles il accède sur un site. Grâce à la fonctionnalité « RSS », il peut s'abonner automatiquement aux productions générées par les sites web. Les blogs, qui sont conçus avec les outils web 2.0, sont toutefois des sites web avant tout, et les problèmes rencontrés sont parfois les mêmes.

Les blogs ouvrent aussi de nouveaux horizons pour les hommes politiques ainsi que pour les militants de partis politiques et d'organismes de la société civile. L'interactivité fait des blogs un espace d'échanges entre le public et les nouveaux faiseurs d'opinion que sont les blogueurs. Journaliste et consultant béninois, **Patrick Djossou** a souligné l'urgence et la nécessité de mettre en place une législation pouvant encadrer cet outil fascinant. Des textes législatifs élaborés, proposés et harmonisés pourront régir les médias dans la société de l'information. Ceci pour empêcher que les facilités et les opportunités incontestables qu'offrent les TIC ne desservent la démocratisation et le développement économique.

### FOCUS 3: DE L'UTILITE DES FLUX RSS ET DES SITES AGREGATEURS

Dans son intervention, Kwami Ahiabenu a souligné l'importance des flux RSS (traduisez « Really Simple Syndication ») et des sites agrégateurs pour une meilleure diffusion de l'actualité, une certaine « récupération » de visiteurs, et donc une meilleure visibilité des blogs, notamment ceux des journalistes d'Afrique de l'Ouest.

Syndication et agrégation sont en fait deux versants d'une même idée : proposer à l'utilisateur une décentralisation du contenu en temps réel et lui faciliter la lecture de nouveaux éléments.

D'un point de vue technique, le fichier RSS, appelé également « flux », « canal » ou « fil » RSS, est constitué à partir d'un fichier au format XML qui décrit de façon synthétique le contenu d'un site web afin de permettre son exploitation par des tiers. Le flux RSS contient des informations à diffuser. Il est maintenu avec les dernières informations publiées. La syndication permet ainsi d'importer de manière automatisée le contenu du flux RSS auxquels on s'est abonné vers sa propre page Web, son email ou via un logiciel dédié.

Pour aller encore plus loin, l'agrégateur (de l'anglais « aggregator ») essaie de faciliter l'organisation du contenu en permettant de suivre plusieurs flux RSS en même temps. Très utilisés pour les blogs, les agrégateurs les plus connus sont actuellement les sites qui auto-collectent des articles traitant du même sujet, rassemblant les blogs par thèmes, formant des communautés de blogueurs, en les catégorisant en dossiers et sous-dossiers. Les agrégateurs permettent de faciliter le suivi de chaque nouveau billet posté.

Au niveau africain, les principaux agrégateurs de blogs sont : Afrigator, Penplusbytes, Blog Africa, Afronix, Global Voices, African Women Blogs...

### **3.2. Je blogue, donc je suis » : présentation d'expériences de journalistes**

De la pensée cartésienne du "*cogito ergo sum*" («*je pense, donc je suis*»), on en vient à la force identitaire du blog qui permet à l'être de s'imposer comme un individu à part entière grâce au numérique. Partant de ce constat, quatre journalistes ont exposé leurs expériences dans le domaine de la création et de l'animation de leurs blogs respectifs.

**Roukiattou OUEDRAOGO**, journaliste burkinabè (Burkina-NTIC), a présenté son expérience du blog à travers un documentaire qui a pisté la trace des blogueurs burkinabè. Certains animateurs de blogs ont été interviewés et ont partagé le contenu de leur blog, les motivations relatives à l'adoption de cet outil de communication, détailler les moments difficiles et les joies qui sont inhérentes au blogging, ainsi que les résultats attendus suite à cette utilisation. Le constat est que de nombreux journalistes burkinabè ne disposent pas de blogs, s'ils ne sont pas totalement ignorants du phénomène. Certains ne disposent même pas d'adresse électronique. Pourtant, le blog est devenu plus qu'une référence de reconnaissance pour toute personne ayant accès à l'Internet.

**Remy NWEKE**, journaliste nigérian au Daily Champion a détaillé sa longue expérience du blog. Longue expérience, puisque la mise en place de son blog remonte à 2002. Une pratique de longue haleine qui lui permet d'apprécier aussi bien la qualité que la quantité de blogs tant dans son pays que dans tout le continent africain. Un coup d'œil sur la toile montre une pluralité dans la blogosphère nigériane, avec une foison de blogs de journalistes. Ce nombre important de blogs médiatiques nigériens est, selon le communicateur, une vraie source de dénonciation, même si cela peut sembler une goutte d'eau compte tenu de l'étendue du territoire nigérian. Cependant, la connexion nigériane peut parfois rester lente, voire inexistante. A cela s'ajoutent les coupures électriques, monnaie courante dans le pays. Ces difficultés n'empêchent pas les Nigériens d'être parmi les plus grands utilisateurs de blogs de l'Afrique. Le « blogging boom » en Afrique de l'Ouest reste toujours un souhait de l'intervenant.

**Ramata SORE**, troisième intervenante, Burkinabè, a expliqué comment le « blogging » lui a ouvert des opportunités auxquelles elle ne pouvait prétendre si elle en était restée à son organe de presse. Journaliste à L'Événement, mensuel burkinabè, Ramata a exposé le caractère sélectif des informations publiées dans son journal, du fait de la périodicité élargie qui pousse à ne pas diffuser des nouvelles jugées dépassées, non actuelles ou de moindre importance, du fait aussi d'une certaine ligne éditoriale.

Mme SORE dit bloguer pour échapper à la censure et jouir d'une liberté d'expression qui lui permet, de façon continue, de discuter infiniment sur un sujet donné et de réagir sur un fait avec promptitude. La censure caractérisée pour nombre de journaux entraîne le délaissement des articles traitant de sujets tels que les TIC, au profit de la politique. Les billets publiés sur un blog constituent une solution pour résoudre la problématique de la rétention d'informations, solution à la portée de tout journaliste qui sent le besoin de s'exprimer, de façon quotidienne, sans subir ce dictat d'une censure éditoriale ou politico-administrative. D'un autre côté, le blog fait du blogueur un être plus ouvert sur le monde, à la réflexion plus libre, parce que l'idée de blog renferme déjà une pensée démocratique, où la critique est acceptée, la vérité banalisée, la contradiction dépassée.

«*Je blogue, donc je suis*», c'est une affirmation qui a amené Ramata SORE à parler de la relation que le blogging a engendré entre l'internaute lecteur et elle, la journaliste. Un contrat tacite naît, dans lequel le blogueur est dans l'obligation de se mettre au diapason de l'information, mettant son blog à jour, s'organisant pour satisfaire de manière égale son lectorat virtuel et son employeur réel (organe de presse). La réaction des lecteurs incite le journaliste blogueur à pousser plus loin son investigation, à chercher et fouiller pour appréhender plus franchement les contours d'une problématique. Car «*le blogging est chronophage*», en ce sens qu'il exige une disponibilité permanente du blogueur. Ecrire

régulièrement pour fidéliser les lecteurs, faire sentir sa présence, donner l'information en premier lieu, puis lancer un débat, et donner en second lieu son avis sur la nouvelle donnée, afin de relancer la discussion, répondre quelquefois aux commentaires des lecteurs... c'est aussi cela le « travail de blogging ».

Pour bloguer, il faut savoir se concentrer sur un sujet, y réfléchir soigneusement pour en dire ce qu'on pense. On y met beaucoup de soi, de sa personnalité. On y joue à la séduction, pour attirer l'attention du lecteur à travers les idées émises. Une fidélité réciproque entretient les relations blogueur-lecteur. Ainsi, chaque fois qu'il lit les billets publiés sur le blog, au fur et à mesure qu'il intervient par ses commentaires, le lecteur devient familier au blogueur. Ce mode de communication abolit des barrières, et met en contact le journaliste avec le citoyen lambda.

Ramata SORE débouche sur la réflexion de Michel MAFFESOLI, un sociologue : «*Nous sommes passés d'une société collective à une société individuelle*», une société de "consommation de soi" où l'individualisme est rehaussé et mis au service du collectivisme. On se confie sur Internet actuellement, au détriment de la confiance à un proche. La confiance en des inconnus est devenue la norme, de telle sorte que les lecteurs de blog sont parfois plus au courant du quotidien d'un blogueur que les parents même de ce dernier. Une nouvelle forme de relations humaines.

**Soce NDIAYE**, journaliste sénégalais à la radio municipale de Dakar, a été le quatrième intervenant de ce panel. Il a pris le temps de revenir sur la définition du concept de blog, avant d'exposer l'expérience sénégalaise des blogs et l'engouement des jeunes Sénégalais, soucieux de publier leurs photographies, leurs hobbies et leurs lubies. Enfin, son exposé lui a permis de parler de blogs de personnalités sénégalaises, aussi bien politiques qu'artistiques ou sportives.

Le nombre de journalistes blogueurs sénégalais n'est pas bien élevé, par rapport aux jeunes blogueurs, qui en font un exercice quotidien, même si la durée de leurs blogs dépend de leurs humeurs. Mais, au Sénégal, le phénomène a créé, à un moment donné, quelques remous (Cf. le blog de Souleymane Jules DIOP, qui s'évertuait à pourfendre le pouvoir en place par des révélations vraies ou vraisemblables, reprises en chœur par certains organes de presse écrite). Ces mouvements répétés de dénonciations tous azimuts ont fini d'ancrer dans certains esprits une idée négative du blog, qui ne pourrait pas installer, ni maintenir la paix dans les Nations, suscitant plutôt des antagonismes, rappelant ainsi des velléités contenues ou oubliées. Une revalorisation du concept blog est donc une nécessité au Sénégal, afin de permettre à cet outil d'être perçu, non pas comme un jouet au poignet des jeunes ou une arme dans les mains des opposants politiques, mais comme un instrument pour connaître les appréhensions et les aspirations du peuple.

Les journalistes ont dès lors intérêt à s'approprier ce mode d'information qui renoue avec les consommateurs d'information à la base. Ce moyen de communication complète ainsi la couverture médiatique, dans une perspective de connaissance et de mise en perspective de l'actualité.

### **3.3.Blogs, développement et gouvernance : Retour d'expériences à propos de la conférence sur le Web 2.0 de Rome**

La conférence internationale Web2forDev 2007 cherchait à explorer les voies et moyens permettant aux acteurs du développement international de mettre à profit les opportunités techniques et organisationnelles offertes par les méthodologies, les approches et les applications Web 2.0. Elle a été organisée par la FAO et différentes organisations internationales à Rome en Italie durant le mois de septembre 2007. A la suite de cette conférence, la FAO a annoncé le lancement sur l'Internet d'une plateforme interactive axée sur le rôle que peuvent jouer les technologies de l'information et de la communication (TIC) dans l'agriculture et le développement rural. La plateforme en ligne, [www.e-agriculture.org](http://www.e-agriculture.org), est censée permettre aux utilisateurs d'échanger des opinions, des expériences, de bonnes pratiques et des ressources liées à l'e-agriculture, et de garantir le partage et l'utilisation efficaces des connaissances engendrées dans le monde entier.

L'IPAO avait envoyé deux journalistes, à la fois pour couvrir cette conférence dans le cadre d'une collaboration avec le CTA (Centre Technique de Coopération Agricole UE-ACP) et pour renforcer leurs capacités sur ces outils. Ces deux journalistes ont partagé avec les participants leur expérience de la rencontre, en insistant sur quelques usages à plus value des blogs dans les activités de développement.

**Noël TADEGNON**, Journaliste radio mais aussi reporter multimédia freelance, et membre de la Maison du Journalisme au Togo (MJT), de même que **Ibrahima Lissa FAYE**, journaliste au groupe de presse Sud Quotidien, et membre de la Convention des Jeunes Reporters du Sénégal (CJRS), ont été les envoyés spéciaux de l'IPAO à cette conférence internationale.

Les deux hommes des médias ont donc partagé avec les participants leur expérience de la rencontre, et de ce fait, ils ont insisté sur quelques usages à plus value des blogs dans les activités de développement, en général, et pour la couverture de cette conférence dans le cadre d'une collaboration avec le CTCA (Centre Technique de Coopération Agricole UE-ACP).

Pour éclairer les connections entre blog, développement et gouvernement, ils ont alors présenté leur expérience de cette conférence sur le Web 2.0. De leur restitution, il ressort que la conférence "Web2fordev" a eu la particularité d'avoir mis sur pied une équipe de presse qui se charge de l'animation du blog et de la couverture médiatique de la manifestation. Cette équipe était composée de cinq journalistes africains : Ramata SORE (Burkina Faso), Gnona AFANGBEDJI (Bénin), Brenda ZULU (Zambie), ainsi que les deux journalistes envoyés par l'IPAO.

Avec des exemples éloquentes tirés de cette conférence sur le web 2.0 pour le développement rural tenue en septembre dernier, Ibrahima Lissa Faye et Noël Tadegnon ont aussi exposé les activités du projet «Trouver une voix» qui se sont révélées très efficaces, au niveau des zones rurales Indiennes notamment. Des plateformes électroniques ont été créées en direction des communautés. Elles traitent de différents sujets de discussion liés à la sécurité alimentaire, la pauvreté, la micro finance, entre autres. Elles sont ouvertes à tout le monde. Les membres fournissent des solutions pratiques qui ont déjà été appliquées.

**Hippolyte DJIWAN**, journaliste freelance du Bénin, en a profité pour attirer l'attention sur la qualité d'une bonne couverture médiatique d'un événement quel qu'il soit, en soulignant le rôle primordial de la presse dans cette visibilité de la manifestation. Le modérateur a insisté sur la possibilité, pour un journaliste, de faire œuvre utile et mondialement connue, en mettant en ligne des informations sur un événement méconnu.

## **IV. Les TIC face aux enjeux de régulation et de législation**

---

Outre la production de l'information, l'accès à l'information s'est aussi développé, notamment par les abonnements gratuits aux fils RSS qui offrent un accès rapide à l'information produite par différentes sources nationales, régionales et internationales. L'interaction avec les auditeurs, lecteurs et internautes en général, s'est également amplifiée, avec la possibilité d'envoi de commentaires en ligne, modérés ou non, par n'importe quel individu, connu ou inconnu, de n'importe quelle région du monde. Avec l'émergence du « citoyen journaliste » comme le nomment beaucoup (on parle aussi de « cinquième pouvoir »), concurrençant le journaliste professionnel sans forcément souscrire à ses exigences déontologiques, de nouvelles considérations juridiques émergent.

D'autre part, ce développement des technologies de l'information et de la communication (TIC) a provoqué la prise de conscience du potentiel qu'elles recèlent pour le développement économique et social. Les TIC présentent l'ambivalence d'être outils et enjeux. La mise en place de politiques des TIC dans les différents pays ainsi que l'organisation des différentes phases du Sommet Mondial sur la Société de l'Information (SMSI) par les Nations Unies entre 2002 et 2005, en sont les illustrations. De la téléphonie mobile à l'Internet, les technologies de l'information favorisent non seulement la démocratisation de l'espace public de communication, mais elle sont aussi mises au service de la gouvernance publique, des différents secteurs économiques comme la santé, l'économie, l'éducation. L'accès universel aux TIC qui conditionne largement l'exploitation des opportunités offertes par ces nouvelles technologies est toutefois assez limité et pose différents problèmes. La pertinence des politiques mises en place et des systèmes de régulation proposés devient alors des objets d'intérêt pour les médias, de façon plus basique, pour le citoyen co-responsable de l'intérêt public national et régional.

### **4.1. SAT3, Voix sur IP, téléphonie mobile, Internet : enjeux actuels pour les régulateurs en Afrique de l'Ouest**

L'objectif de cette table ronde était d'informer les journalistes et les participants sur les enjeux actuels de la régulation de la téléphonie mobile, de la voix sur IP, de l'Internet et du réseau de câbles sous-marins SAT3 entourant l'Afrique. Cette session a constitué l'un des moments forts de l'atelier en terme de renforcement de capacités sur la compréhension des politiques TIC. Elle a fait le point sur les évolutions enregistrées, la situation de l'accès universel aux TIC (indispensable à un véritable usage social des TIC) et les questions posant actuellement débat, comme celle de l'ouverture du consortium SAT3 à d'autres opérateurs à l'image du réseau de câbles Eassy en Afrique de l'Est, les alternatives envisagées, dans une perspective régionale.

Premier à s'investir dans le débat, **Gaston ZONGO**, consultant senior, a basé son intervention introductive sur la notion de "Convergence des technologies". Pour cet intervenant, l'ère de la convergence est venue, à l'heure où la fusion des médias demande une réflexion plus poussée sur les questions relatives à la régulation. Comment faut-il désormais réguler des médias et leur appliquer une censure, sans que cela soit taxé de dictature ? Comment peut-on réguler la convergence, quelles sont les limites de des instances de régulation... sont autant d'interrogations émises par le communicateur.

Les lois de Moore (le nombre de transistors double sur une puce tous les deux ans environ), Metcalfe (l'utilité d'un réseau est proportionnelle au carré du nombre de ceux qui l'utilisent) et Gilder (La bande passante croît au moins trois fois plus rapidement que la puissance des ordinateurs) montrent la rapidité de développement des processeurs. Les réseaux de communication connaissent alors une accélération qui oblige à se mettre au diapason au jour le jour, avec un impact certain sur les services

Web. Actuellement, en Afrique, la fibre optique est installée autour de plusieurs Etats africains. Mais, un problème majeur se pose : cette fibre est gérée par un consortium fermé. De plus, son utilisation appelle des investissements très lourds et son coût de revient pour les populations reste encore élevé.

Il faudrait penser à une seconde vague de réformes, afin que cela puisse être profitable au commun des Africains. Les pays africains occidentaux ont beaucoup plus avancé sur ces réformes, en tablant par exemple sur la mobilité. Il faudrait alors repenser les structures et infrastructures pour mieux desservir les populations, et en arriver à un partenariat public. Dans la plupart des pays africains, il y a eu un arrêt dans l'investissement sur les matériels de téléphonie fixe. Comme illustration, au Congo, seuls les réseaux de téléphonies mobiles ont enregistré des abonnements, le téléphone fixe étant relégué aux oubliettes.

Quelle est alors la position de l'Agence de Régulations des Télécommunications et des Postes (ARTP) du Sénégal, par rapport à ces problématiques? Pour y répondre, **Seyni Mallan FATI**, Chef du Département Réseaux et Services de l'ARTP a été le deuxième intervenant. Il a rappelé l'historique de l'organe de régulation. Créée en Décembre 2001 et opérationnelle à partir de 2002, l'ARTP au Sénégal ne met pas en réalité une régulation très forte. Elle conseille l'Etat sur les dispositions à prendre par rapport à telle activité ou telle autre d'un organe de télécommunication. Le rôle joué inclut celui de surveillance et de veille, afin d'émettre des avertissements par rapport aux dérapages. Et c'est l'Etat qui, informé des dérives et manquements, approuve les propositions de sanction émises par l'ARTP, ce qui fait la force de l'Agence.

**Pierre DANDJINOU**, Responsable TIC du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), a posé la question de l'outillage des Etats africains en matière de régulation. Les régulateurs ouest-africains ont-ils les compétences adéquates ? Pierre Dandjinou est revenu sur la suspension de plusieurs opérateurs de téléphonie mobile au Bénin. Il s'agissait de les obliger à payer leurs licences à un coût beaucoup plus élevé. Beaucoup d'acteurs nationaux et internationaux s'interrogent sur l'opportunité et la légalité de cette décision de l'organe de régulation du Bénin appuyé par l'Etat, même s'il est reconnu que des arrangements peu transparents avaient eu cours durant le processus d'octroi des licences.

En vérité, les médias ne jouent pas pleinement leur rôle, notamment en matière de veille technologique. Ils sont appelés à attirer l'attention sur les enjeux des nouvelles technologies, les efforts qu'impliquent ces défis et la part de responsabilité aussi bien des pouvoirs publics que du public lui-même, représenté par des associations et organisations non gouvernementales. Il est donc question d'impliquer de mieux en mieux la société civile pour accompagner l'Etat dans ses prises de décision.

De son côté, **Bassirou CISSE**, de l'Union nationale des exploitants de télécentres et téléservices du Sénégal (UNRETTTS), dernier intervenant de cette table ronde, a montré le rôle central de l'Etat dans la gestion des prestations de services par et sur le numérique. L'Etat doit notamment veiller à ce que les opérateurs privés puissent réellement disposer d'un environnement favorable pour leurs opérations afin de contribuer à faire des TIC un secteur productif pour la nation. Il a déploré les politiques de gestion des télécentres par la SONATEL qui, entre autres, a mis en place ses propres télécentres, concurrençant ainsi ses propres clients. Aujourd'hui, les télécentres ne sont plus rentables, et un grand nombre d'entre eux ont fermé. L'intervenant a grandement remis en question l'effectivité du rôle joué par le régulateur sénégalais. Les télécentres sénégalais doivent également faire face au développement de l'usage domestique du fixe et sont obligés de diversifier leurs activités, notamment autour des services Internet.

La session a été riche et très animée. Lors des débats, les participants sénégalais ont interpellé l'ARTP présente, en questionnant son indépendance réelle par rapport à l'Etat et les politiques mises en œuvre pour promouvoir l'accès universel aux TIC. Les autres participants ont abondé dans ce sens, par rapport aux régulateurs de leurs pays. Les journalistes du Bénin, répondant aux interpellations de Pierre Dandjinou, ont rappelé quelques-unes des actions qu'ils ont mises en œuvre pour informer les citoyens de ce pays sur la crise du GSM intervenu en 2007. La nécessité de continuer à renforcer les capacités des journalistes sur les questions liées aux TIC a été réaffirmée. A la suite des participants, les intervenants ont repris la parole pour apporter des contributions sur les questions soulevées. Les représentants de l'ARTP ont notamment rappelé avec beaucoup de précision les actions de l'ARTP pour réguler de façon efficiente ce secteur et répondre aux préoccupations de tous les acteurs, sans privilégier l'un au détriment de l'autre. Ils ont rappelé des sanctions prises pour sanctionner la SONATEL, opérateur historique, afin de montrer leur impartialité et ont souligné la délicatesse de leur mission dans certains cas.

#### FOCUS 4: LA NECESSAIRE CONVERGENCE ENTRE MEDIAS ET TELECOMMUNICATIONS AU NIVEAU DES REGULATIONS OUEST-AFRICAINES

Il est désormais possible de recevoir l'actualité, sous format texte ou vidéo, par le téléphone portable, l'Internet, tandis que le téléviseur et même la radio permettent de recevoir les données numériques de l'Internet ou des réseaux satellitaires. Parallèlement, les opérateurs des médias s'engagent dans les télécommunications et vice versa. Dès lors, la régulation séparée des deux secteurs est remise en cause par cette **convergence** des technologies et des réseaux, terminologie consacrée pour nommer cette intégration des services et des supports. La convergence est donc « l'intégration progressive de différents réseaux et plates-formes pour offrir des services similaires ou pour offrir différents services par le même réseau ou la même plate-forme<sup>1</sup> ». Elle rend nécessaire la révision des cadres législatifs de la régulation des télécommunications et des médias, définis alors que les plates-formes et les services étaient bien différenciés, ou sur la base de cette différenciation. La convergence pose de nouveaux défis aux régulateurs de télécommunications et des médias, ainsi qu'aux décideurs des politiques des TIC, ce qui exige une **collaboration** entre ces différents acteurs.

Pourtant, malgré l'action de l'Association des Régulateurs de Télécommunications d'Afrique de l'Ouest (ARTAO), les législations ne sont pas encore harmonisées et les organes de régulation des médias et des télécommunications dans beaucoup de pays font encore face à des problèmes (indépendance, autonomie, manque de ressources humaines adéquates) qui freinent l'efficacité des mécanismes de régulation et la mise en place de dispositifs de régulation des services convergents.

Pour aller plus loin, vous pouvez consulter la page web : <http://www.cipaco.org/spip.php?article589> afin de prendre connaissance des débats de la rencontre « Dialogue entre acteurs de la régulation des médias et des télécommunications en Afrique à l'ère de la convergence : enjeux et perspectives ». Celle-ci avait rassemblé acteurs et professionnels des médias et des TIC (régulateurs, institutions régionales, secteur privé, société civile) en février 2006, Cotonou au Bénin sous l'égide de l'IPAO.

---

<sup>1</sup> *Régulation des communications électroniques à l'heure de la convergence en Afrique de l'Ouest et du Centre*, Institut Panos Afrique de l'Ouest, Août 2005

## **4.2. Les enjeux juridiques de la production en ligne en Afrique de l'Ouest**

La production en ligne en Afrique de l'Ouest implique des contraintes légales : le journaliste ou le citoyen doit respecter un certain cadre réglementaire, national et international, qui est parfois encore en cours de construction. La croissance de la masse des contenus en ligne pose également la question de l'existence et/ou de l'adéquation des textes juridiques, qui devraient prendre en compte la complexité de la régulation des interactions en ligne (en particulier les commentaires des internautes). En effet, il existe de manière concomitante des cas de violations de la vie privée ou de la liberté d'expression au nom du respect de la loi, des cas d'infraction à la loi dans l'univers numérique en Afrique de l'Ouest. La session qui a traité de ces enjeux a formulé des avis et conseils - figurant dans les recommandations finales de l'atelier, à la fois pour renforcer le respect de la loi et la protection de la vie privée ainsi que de la liberté d'expression dans la société de l'information africaine.

**Mouhamadou Lo**, de l'Agence de Développement de l'Informatique de l'Etat (ADIE), a présenté le cas du Sénégal en matière d'enjeux juridiques de la production en ligne<sup>2</sup>. Il a notamment détaillé des projets de loi votés en 2007 par l'Assemblée Nationale (après un processus d'élaboration de trois ans) organisant la société sénégalaise de l'information, l'arsenal législatif en matière de cybercriminalité, de données à caractère personnel, du e-commerce<sup>3</sup>. Le législateur a, en fait, essayé de prendre charge la question liée à l'activité des médias dans ce nouvel univers basé sur les technologies.

Il s'agit, à travers ces projets de loi, de donner les grandes orientations de la société de l'information au Sénégal et de compléter la législation actuelle en matière de TIC. L'objectif de ces textes est, selon Mamadou Lo, de préciser un ensemble de principes (liberté, sécurité, solidarité, etc.) et des règles (droits, rôles, responsabilités des acteurs) visant à assurer la cohérence de l'ensemble du dispositif juridique sénégalais (local, national, régional, international). La loi traite de la responsabilité qui peut être imputée à des journalistes qui mettent en ligne des informations ou qui facilitent l'hébergement d'informations à travers un portail.

Par contre, les sanctions et les peines prévues en cas d'infractions ou de délits n'ont pas varié et se réfèrent au Code Pénal applicable aux justiciables de droit commun. Les sanctions peuvent aller de 500 000 à 10 millions de FCFA tandis que les peines s'étendent de 6 mois à 7 ans de prison ferme. Les cas liés à la publication sur la toile d'articles écrits par des journalistes sénégalais sans information préalable n'ont pas encore fait jurisprudence. Dans ce cas, il reviendra sera au juge de dire le droit et de montrer la voie à adopter dans de telles situations.

**Abdourahmane OUSMANE**, du Réseau des Journalistes pour les Droits de l'Homme au Niger, a aussi évoqué les questions juridiques soulevées par la production en ligne, tout en attirant l'attention sur les dérives que les Etats ne peuvent contrôler. Par l'Internet, la liberté s'exprime, mais l'intoxication s'imprime aussi. Ainsi, le numérique ne pouvait qu'inspirer une certaine crainte pour les pouvoirs publics qui s'en méfient. Au Niger par exemple, certains internautes blogueurs donnent des informations comme étant de la vérité sur la rébellion, mais les fausses informations circulent aussi, donnant une image erronée de la réalité. On passe de la Société de l'Information à la Société de la Transmission, où on transmet aux autres ses propres vérités, ou ses peurs déguisées en phobie généralisée.

---

<sup>2</sup> A ce sujet, lire l'article de Ibrahima Lissa Faye dans Sud Quotidien le 19 décembre 2007 : <http://blogs.haayo.org/dakar2007/index.php?post/2007/12/20/Commerce-electronique-et-presse-en-ligne-au-Senegal>

<sup>3</sup> Voir les textes de ces lois sur le lien suivant : [http://www.adie.sn/article.php3?id\\_article=168](http://www.adie.sn/article.php3?id_article=168)

## V. Recommandations de l'atelier

---

Du 13 au 15 décembre 2007, à Dakar, l'Institut Panos Afrique de l'Ouest (IPAO), a organisé un atelier sur les usages des blogs et du Web 2.0 pour les médias et la société civile en Afrique de l'Ouest, avec le soutien financier de OSIWA, Freevoice, DFID, NOVIB, DGIS, et le partenariat des associations Penplusbytes et Senelogic.

A l'issue de l'atelier, les participants :

- ***Considérant l'importance des outils du Web dans la démocratisation de la communication, la gouvernance et le développement ;***
- ***Considérant le rôle des médias dans l'utilisation et l'appropriation des TIC ;***
- ***Considérant l'importance de la société civile et des médias dans la production de contenus en ligne ;***
- ***Considérant l'importance de développer les pratiques innovantes des technologies numériques de communication en Afrique ;***

Recommandent, aux journalistes, aux organisations d'appui aux médias, aux décideurs publics, à la société civile en général et aux autres acteurs :

### **Pour ce qui concerne les enjeux du web 2.0 et des TIC pour les médias :**

- une meilleure prise en compte du rôle des médias dans la société de l'information;
- la mise en œuvre de stratégies en vue de prendre en compte l'émergence du journalisme citoyen face au journalisme professionnel ;
- le développement et la promotion de l'usage des outils du Web 2.0 pour les journalistes;
- le développement et le soutien au journalisme en ligne dans le domaine des TIC ;
- la création et/ou le renforcement des réseaux nationaux et régionaux de journalistes dans le domaine des TIC ;
- l'organisation d'ateliers de formation au niveau local sur les outils du Web 2.0 pour les journalistes, en tenant compte de l'aspect genre;
- la mise en place de mécanismes de suivi et de renforcement des capacités des journalistes de façon permanente ;
- une meilleure implication des journalistes dans la vulgarisation et l'appropriation des TIC ;
- le renforcement des stratégies pour favoriser l'accès des journalistes aux TIC;
- la mise en œuvre de plaidoyers pour l'élaboration et l'harmonisation de textes législatifs régissant les médias dans la société de l'information, favorables à une plus grande liberté d'expression en Afrique de l'Ouest ;

### **Pour ce qui concerne les enjeux du web 2.0 et des TIC pour la société civile :**

- une meilleure prise de conscience des enjeux des TIC et du web 2.0 par la société civile afin qu'elle renforce la mise en œuvre de ses activités ;
- l'utilisation de relais et de dispositifs de médiations telles les radios communautaires, les leaders d'opinion et d'associations pour faire bénéficier les communautés à la base des opportunités du web 2.0, et des TIC en général ;
- l'organisation d'ateliers spécifiques pour la société civile afin de renforcer ses capacités sur le web 2.0 ;

- spécifiquement à l'Institut Panos Afrique de l'Ouest, l'élaboration de manuels sur les outils du web 2.0 ;

### **De façon plus générale :**

- une plus grande éthique dans la pratique du journalisme citoyen pour éviter des dérives comme la diffusion de fausses informations ;
- le développement de contenus multimédias de qualité sur les blogs, si possible hébergés sur des plateformes autonomes ;
- l'élaboration et la mise en œuvre de politiques et stratégies cohérentes afin de développer l'accès universel aux TIC en Afrique de l'Ouest et au-delà ; il s'agira notamment d'innover dans la mise en place des infrastructures et solutions alternatives pour l'accès et l'usage des TIC, de renforcer les infrastructures du fixe, de mettre en place des fonds d'accès universel aux TIC, en particulier aux bénéficiaires des couches défavorisées et citoyens marginalisés ;
- le renforcement des organes de régulation qui devront être efficaces et autonomes ; l'inclusion réelle des acteurs de la société civile et des médias dans les structures de gestion de ces organes ; ces derniers devront en outre prendre en compte les enjeux liés à la convergence, mieux prendre en compte les préoccupations du public ;
- le renforcement du partenariat multi-acteurs dans la mise en œuvre des politiques des TIC.

**Fait à Dakar, le 15 décembre 2007**

### **Les participants et les participantes**

#### Liste des institutions présentes (par ordre alphabétique)

ACSIS (Afrique), ADIE (Sénégal), Ajayi Crowther University Department of Communication and Medias (Nigeria), ARTP (Sénégal), Bread of Life Dev Foundation (Nigeria), Burkina NTIC (Burkina Faso), Centre National de Presse Norbert Zongo (Burkina Faso), CESTI (Sénégal), Global Voices (World), Highway Africa (South Africa), Institut Panos Afrique de l'Ouest (Afrique de l'Ouest), Penplusbytes (Ghana), Lead Francophone - Enda (Sénégal), Liberia Media Center (Liberia), Maison de la Presse (Mali), Maison du Journalisme (Togo), National Forum for Human Rights (Sierra Leone), ONG ORIDEV (Bénin), OSIWA (Afrique de l'Ouest), PNUD (Sénégal), Réseau des Journalistes pour les Droits de l'Homme (Niger), Senelogic (Sénégal-Canada), UNETTS (Sénégal).

#### Liste des médias représentés

Agence Guinéenne de Presse (Guinée Conakry), Alternative (Niger), Champion Newspapers Limited (Nigeria), Fraternité (Bénin), Fraternité (Togo), Fraternité Matin (Côte d'Ivoire), Le Canard Indépendant (Togo), Le Matin (Sénégal), Le Point au Quotidien (Bénin), Le Soleil (Sénégal), Les Afriques (Côte d'Ivoire), Les Echos (Mali), L'Evènement (Burkina Faso), L'Opinion (Burkina Faso), ONRTV (Tchad), Radio Alternative Voice for Gambia (Sénégal), Radio Benkan (Mali), Radio Kanal FM (Togo), Radio Lomé (Togo), Radio Métropolys (Togo), Radio Oxyjeunes (Sénégal), Radio Patriote (Mali), Sud FM (Sénégal), Sud Info (Sénégal), Sud Quotidien (Sénégal), The City Sound Publishing (Nigeria), The New Vision Paper (Liberia), West Africa Democracy Radio -WADR (Afrique de l'Ouest).